



Master Politiques publiques

5126P

Le master Politiques publiques propose en 2e année de master un parcours administration et politiques publiques.

Responsable

[Yves SUREL](#)

Scolarité de master

Informations 2023/2024

Réunion de rentrée : **lundi 11 septembre 2023 à 14h en salle 214 du Centre Assas**

Début des enseignements : **lundi 25 septembre 2023**

Master Politiques publiques

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Science politique](#)

[Droit public](#)

[M. Yves SUREL](#)

[Masters en Science politique](#)

[Centre Panthéon](#)

[Master](#)

2 ans

[Formation initiale](#)

Le master a pour objectif de former aux différents métiers des affaires publiques. Pour ce faire, il valorise une orientation pluridisciplinaire (droit, science politique, sociologie), visible tout à la fois dans sa maquette et dans le profil des enseignants. Il offre enfin deux parcours : l'un, professionnalisant, prépare aux concours de la fonction publique comme à des postes dans le secteur public (collaborateurs d'élus, contractuels de la fonction publique, etc.) et dans le secteur privé (consultants, lobbyistes, etc.) ; l'autre valorise une orientation « recherche », qui passe par la réalisation d'un mémoire et peut ouvrir par le suite à un doctorat.

Le master est associé à différentes institutions ou organisations publiques et privées (ministères, rectorats, collectivités locales, cabinets de consultants) qui prennent en charge certaines des activités du master, en particulier la démarche de projet.

[Français](#)

[Bac +3](#)

Pour la rentrée universitaire 2025-2026 :

Attendus

Le Master « Politiques publiques » étant pluridisciplinaire, les étudiants présents sont souvent d'origines académiques très différentes.

Les profils dominants restent les étudiants en science politique (parfois issus des Instituts d'études politiques) et en droit public qui se destinent aux métiers des affaires publiques.

Mais sont également appréciés les profils émanant de formations en sociologie, en économie ou en histoire, ainsi que les étudiants d'école de commerce.

Enfin, de manière plus marginale, le Master s'ouvre parfois à des étudiants ayant suivi des formations d'ingénieur ou des études scientifiques qui avancent des motivations claires pour les affaires publiques.



Critères généraux d'examen des candidatures

Les critères de sélection se fondent d'abord sur l'examen des notes obtenues pendant l'ensemble du parcours antérieur dans l'enseignement supérieur.

Cette évaluation du parcours académique est complétée par différents éléments : examen de la lettre de motivation explicitant les raisons de ce choix de Master et anticipant éventuellement déjà sur plusieurs orientations professionnelles ; analyse du CV, en particulier des expériences associatives ou des différentes formes d'engagement dans les affaires publiques.

A l'issue d'une première sélection sur dossier, une audition sera organisée pour établir la liste des candidats admis. Cette audition vise à apprécier plus finement encore les motivations et projets des candidats, ainsi que les principaux aspects de leur personnalité.

Modalités d'examen des candidatures

Première sélection sur le dossier. Audition de 10 minutes avec un jury.

[Voir les capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le Règlement des études de Master s'applique à tous les diplômes de Master. Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.



1ère année (60 ECTS)

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UEF1 (coeffcient 2 - 20 ECTS)

3 matières obligatoires :

- > Politiques comparée : Socio-histoire de l'État-nation et institutions comparées - 7 ECTS
- > Politiques publiques - 7 ECTS
- > Science administrative - 6 ECTS

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coeffcient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coeffcient 1).

UEC1 (coeffcient 1 - 10 ECTS)

3 matières au choix :

- > Éthique et politique (36h CM) - 2 ECTS
- > Politique étrangère de la France (24h CM) - 2 ECTS
- > Politiques publiques de l'environnement (24h CM) - 2 ECTS
- > Transformations contemporaines des partis politiques (36h CM) - 2 ECTS

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coeffcient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais - 2 ECTS

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coeffcient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coeffcient 1).

1 séminaire obligatoire :

- > Atelier de recherche - 2 ECTS

Le séminaire se compose de 12h de CM.

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coeffcient 2).

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (coeffcient 2 - 20 ECTS)

1 matière obligatoire :

- > Politique comparée : acteurs et politiques publiques - 7 ECTS

La matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Le CM est évalué par un écrit de 3h noté sur 20 (coeffcient 2) et le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coeffcient 1).

1 séminaire obligatoire :

- > Conduite de réforme (36h CM) - 6 ECTS

Les séminaires sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coeffcient 2).

1 mémoire :

- > Mémoire - 7 ECTS



Le mémoire est noté sur 20 (coefficients 4).

UEC2 (coefficients 1 - 10 [ECTS](#))

1 matière obligatoire :

- > Droit administratif et action publique - 2 [ECTS](#)

3 matières au choix :

- > Gouverner le capitalisme - 2 [ECTS](#)
- > Politiques sociales - 2 [ECTS](#)
- > Politiques du risque - 2 [ECTS](#)
- > Sociologie politique de l'Union européenne - 2 [ECTS](#)
- > Sociologie politique du numérique - 2 [ECTS](#)

Chaque matière se compose de 24h de CM, à l'exception de la matière « Sociologie politique de l'Union européenne » qui se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais - 2 [ECTS](#)

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

Règles spécifiques

Les étudiants inscrits en [M1](#) peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles.

Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.



2ème année (60 ECTS)

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UEF3 (coefficient 2 - 24 ECTS)

4 matières obligatoires :

- > Évaluation des politiques publiques (24h) - 6 ECTS
- > Politiques publiques (25h) - 6 ECTS
- > Sociologie de l'État (25h) - 6 ECTS
- > Politiques européennes (25h) - 6 ECTS

Chaque matière fait l'objet d'un examen écrit de 2h ou d'un contrôle continu ou d'un oral au choix de l'enseignant noté sur 20 (coefficient 2).

Les étudiants sont informés des modalités au début des cours.

UEC3 (coefficient 1 - 20 ECTS)

4 matières au choix :

- > Administration et numérique - 4 ECTS
- > Contentieux administratif - 4 ECTS
- > Enjeux et politiques de (cyber)sécurité - 4 ECTS
- > Finances publiques - 4 ECTS
- > Gouvernance des territoires - 4 ECTS
- > Histoire de l'administration - 4 ECTS
- > Politiques globales du changement climatique - 4 ECTS
- > Urban Politics - 4 ECTS

Chaque matière se compose de 24h de CM.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu ou par un oral noté sur 20 au choix de l'enseignant (coefficient 1).

Les étudiants sont informés des modalités au début des cours.

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UEF4 (coefficient 2 - 10 ECTS)

1 option au choix :

- > **Parcours professionnel :**
 - > Démarche de projet (72h) - 10 ECTS
 - > Stage - 10 ECTS
- > **Parcours recherche :**
 - > Mémoire - 20 ECTS

Le stage est noté sur 20 (coefficient 3).

Démarche de projet est noté sur 20 (coefficient 3).

Le **mémoire de recherche** ou de stage est noté sur 20 (coefficient 6).

Règles spécifiques

L'ajournement, sur décision individuelle du jury, est déclaré :

- > *En cas d'absence injustifiée à une épreuve*
- > *En cas de note inférieure à 10/20 au mémoire et au stage*
- > *En cas de 0/20 à un contrôle continu*

Le mémoire de recherche est encadré par un des enseignants-chercheurs du diplôme et soutenu devant un jury composé d'au moins deux membres de l'équipe pédagogique, sauf décision exceptionnelle du directeur du diplôme.

Les étudiants qui choisissent le stage doivent effectuer 1 stage de 3 mois minimum, qui ne peut commencer avant le 1er



mars de l'année d'étude. Le mémoire de stage est apprécié par le directeur et donne lieu à une soutenance, le cas échéant en présence du maître de stage.

Cas particuliers :

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un régime de scolarité en deux ans doivent déposer une demande motivée avant la fin du premier semestre. Leur choix est définitif.

Les étudiants admis au bénéfice d'un régime de scolarité en deux ans doivent définir avec le responsable du master le programme de chaque année d'études. Les étudiants concernés doivent prendre une inscription au début de chacune des deux années universitaires.

Les étudiants qui justifient d'une activité professionnelle continue peuvent, exceptionnellement, être dispensés du contrôle continu par le président de l'université, sur proposition du responsable de la formation. Des épreuves ou travaux de substitution sont définis par le responsable du master.

Compétences visées :

Les étudiants diplômés se caractérisent par une maîtrise du fonctionnement des différents niveaux de gouvernement et des dynamiques de l'action publique tant du point de vue juridique que sociologique. Ils sont formés à des exercices qui incluent simulations de décision, notes de cabinet, notes administratives, démarches de projet, etc. Ils disposent d'une connaissance exhaustive des institutions, des acteurs et procédures qui déterminent l'adoption et l'évolution des politiques publiques.

Débouchés professionnels :

Métiers de la fonction publique (par concours ou de façon contractuelle)

Travail pour des associations ou des ONG intervenant dans les affaires publiques

Collaborateurs d'élus (par exemple assistant parlementaire ou directeur de cabinet d'une collectivité locale)

Lobbying

Communication politique et institutionnelle

Consultants en affaires publiques